



**Amobs-Star**

Secretariat expo : Agnès Bonnet  
Tel 05.61.67.22.08/06.86.46.93.60  
Email 0686468360@sfr.fr



**NARBONNE ( 11 )**  
PARC des EXPOSITIONS  
Avenue de la mer  
25 et 26 Janvier 2014

Entourer les jours ou vous serez présent : **samedi** **dimanche**

Exposant : Téléphone :  
Club : Fax :  
E mail :

Adresse :

Nom du chat :

Race :

Couleur :

Couleur des yeux :

Sexe :

Date de naissance :

N° pedigree ou

Eleveur :

N° attestation :

N° tatouage ou puce :

Père :

Mère :

Eleveur : oui non si oui : n° siret :  
n° certificat capacité :

Entourer la classe dans laquelle concours le chat

CAGCE

CAGPE

6/10 MOIS

CACE

CAPE

3/6 MOIS

CAGCI

CAGPI

CHAT DE MAISON

CACIB

CAPIB

HORS CONCOURS

CAC

CAP

HONNEUR

HONNEUR NEUTRE

Nombre total de cage :

Si possible à côté de :

Si cage perso préciser le nombre  
total et les dimensions :

Lieu et date :

Signature :

Date limite des engagements le : **11 Janvier 2014** ( date de réception )

A RENOYER

PARTARRIEU MP/AMOB'S STAR

AVEC REGLEMENT A :

20 ROUTE DE BEHOBIE

64700 HENDAYE



**Amobs -Star**

Affiliée LOOF

Domaine « La Jasse »

11170 Montolieu

Tel : 04.68.78.28.99./06.62.35.52.60



E mail : [amobsstar@gmail.com](mailto:amobsstar@gmail.com)

Madame , Monsieur ,

L'Amobs-Star sera heureuse de vous accueillir lors de sa prochaine exposition qui aura lieu :

**25 et 26 Janvier 2014**

**A Narbonne (11)**

Tous les chats provenant de l'étranger ou d'un département contaminé doivent être vaccinés contre la rage à partir de 3 mois .

Les vaccins typhus et coryza ainsi que l'identification ( tatouage ou puce ) est obligatoire pour tous les chats .

Tous les chats de maison doivent être âgés d'au moins 10 mois et être stérilisés. Joignez avec l'engagement l'attestation de votre vétérinaire .la vente de chat lors d'une exposition est sous l'entière responsabilité du propriétaire . Il se doit de s'assurer des dispositions légales .

L'ouverture de l'exposition aura lieu à **8 h le samedi et 9h le dimanche..**

Le contrôle vétérinaire sera effectué entre 8 h et 9 h 30 .Les décisions prises par le vétérinaire sont sans appel .Début des jugements à 10 h .

Par respect pour nos visiteurs , **les exposants s'engagent à ne pas quitter la salle avant 18 h 30**

Les décisions des juges sont sans appel .

**Nous ne prendrons plus en compte les engagements dont le règlement ne nous sera parvenu à la clôture des inscriptions.**

**Afin de faciliter vos inscriptions et d'éviter des erreurs, merci de bien remplir toutes les cases des bulletins de façon claire et lisible. Un bulletin par chat .**

**Les engagements envoyés par fax ou e mail doivent être confirmés pas courrier accompagné du règlement .**

L'Amobs-Star n'envoie pas de confirmation d'engagement .

Les tarifs sont , pour 1 ou 2 jours :

	<b>Adhérent AMOBS-STAR &amp; ASFEC uniquement</b>	<b>Non adhérent</b>
1 <sup>er</sup> chat	35 € / chat	45 € / chat
2 ème chat	33 € / chat	43 € / chat
3 ème chat	31 € / chat	41 € / chat

Chaque nouvelle inscription entrainant une réduction de 2€

***Une participation de 2€ aux frais d'édition du catalogue est à ajouter au total du montant de vos engagements.***

Toute réclamation doit être adressée au Président de l'Amobs-Star et sera étudiée par le conseil d'administration .

**AFIN DE FACILITER LA LOGISTIQUE LES INSCRIPTIONS SONT**

**A ADRESSER A : Mme PARTARRIEU/AMOBS STAR**

**20 ROUTE DE BEHOBIE**

**64700 HENDAYE**

**En espérant avoir la joie de vous retrouver pour cette nouvelle exposition et passer un agréable weekend entre vrais passionnés du monde félin .**